

Vaccination contre la COVID-19

chez les personnes qui envisagent de tomber enceintes,
qui sont enceintes ou qui allaitent

Santé publique –
Fiche d'information

September 2022

Manitoba 

La vaccination est l'une des plus importantes réalisations dans le domaine de la santé publique. Au cours des 50 dernières années, elle a permis l'élimination, l'endiguement et le contrôle de maladies qui étaient autrefois très courantes au Canada¹. Les vaccins aident le système immunitaire à reconnaître et à combattre les bactéries et les virus qui causent des maladies.

Quels risques une infection à la COVID-19 présente-t-elle pendant la grossesse?

Il existe de fortes indications que les personnes enceintes courent un risque accru d'être gravement malades si elles contractent la COVID-19. Elles ont donc plus de chances d'être hospitalisées et d'être admises aux soins intensifs. L'infection à la COVID-19 pendant la grossesse présente aussi des risques accrus pour le bébé, comme une naissance prématurée, une insuffisance pondérale à la naissance et une admission aux soins néonataux intensifs.

Comme tout le monde, les personnes enceintes doivent se protéger contre l'exposition à la COVID-19, faire les tests indiqués et appeler leur fournisseur de soins de santé si elles développent des symptômes.

La vaccination contre la COVID-19 est-elle sécuritaire pendant la grossesse?

Oui. Selon les données actuelles, les personnes enceintes peuvent recevoir sans problème les vaccins à ARNm contre la COVID-19 (Comirnaty^{MC} de Pfizer et Spikevax^{MC} de Moderna) à n'importe quel trimestre. Le taux d'effets secondaires est le même chez les personnes enceintes que chez les personnes non enceintes. La vaccination n'augmente pas le risque de fausse couche, de mortinaissance, de naissance prématurée, d'insuffisance pondérale à la naissance, ni d'admission aux soins néonataux intensifs.

Les personnes qui sont enceintes ou qui allaitent doivent-elles se faire vacciner contre la COVID-19?

Oui. Les personnes qui sont enceintes ou qui allaitent doivent recevoir la série primaire d'un vaccin contre la COVID-19, de deux ou trois doses selon leur état de santé. Elles doivent aussi recevoir une dose de rappel à l'automne.

La vaccination contre la COVID-19 pendant la grossesse réduit les risques de maladies graves, d'hospitalisation, d'admission aux soins intensifs et de décès lié à une infection à la COVID-19. De plus, pendant les quatre à six premiers mois de vie, les bébés de personnes ayant reçu un vaccin contre la COVID-19 pendant la grossesse affichent des taux d'infection au Delta et à Omicron inférieurs à ceux de bébés nés de personnes non vaccinées.

Quel vaccin contre la COVID-19 les personnes enceintes devraient-elles recevoir?

Le vaccin bivalent à ARNm est recommandé comme dose de rappel chez les personnes de 18 ans et plus, car il cible la souche originale et celle d'Omicron de la COVID-19. Il offre aussi une protection générale contre d'autres variants.

Le vaccin monovalent à ARNm (original) est réservé aux personnes qui n'ont toujours pas reçu leur série primaire de vaccins contre la COVID-19 (deux ou trois doses). Il peut aussi être offert comme dose de rappel aux personnes de moins de 18 ans et à celles qui ne veulent pas recevoir le vaccin bivalent.

D'autres vaccins peuvent être obtenus le même jour de la vaccination contre la COVID-19 ou à tout moment avant ou après.

¹ Agence de la santé publique du Canada

Les personnes qui sont enceintes ou qui allaitent doivent-elles se faire vacciner contre la COVID-19?

Oui. Les personnes qui sont enceintes ou qui allaitent doivent recevoir la série primaire d'un vaccin contre la COVID-19, de deux ou trois doses selon leur état de santé. Elles doivent aussi recevoir une dose de rappel à l'automne.

La vaccination contre la COVID-19 pendant la grossesse réduit les risques de maladies graves, d'hospitalisation, d'admission aux soins intensifs et de décès lié à une infection à la COVID-19. De plus, pendant les quatre à six premiers mois de vie, les bébés de personnes ayant reçu un vaccin contre la COVID-19 pendant la grossesse affichent des taux d'infection au Delta et à Omicron inférieurs à ceux de bébés nés de personnes non vaccinées.

Quel vaccin contre la COVID-19 les personnes enceintes devraient-elles recevoir?

Le vaccin bivalent à ARNm est recommandé comme dose de rappel chez les personnes de 18 ans et plus, car il cible la souche originale et celle d'Omicron de la COVID-19. Il offre aussi une protection générale contre d'autres variants.

Le vaccin monovalent à ARNm (original) est réservé aux personnes qui n'ont toujours pas reçu leur série primaire de vaccins contre la COVID-19 (deux ou trois doses). Il peut aussi être offert comme dose de rappel aux personnes de moins de 18 ans et à celles qui ne veulent pas recevoir le vaccin bivalent.

D'autres vaccins peuvent être obtenus le même jour de la vaccination contre la COVID-19 ou à tout moment avant ou après.

Les personnes envisageant de tomber enceintes doivent-elles se faire vacciner contre la COVID-19?

Oui. La vaccination contre la COVID-19 est fortement recommandée pour les personnes envisageant de tomber enceintes. Elles n'ont pas besoin de retarder le moment où elles veulent tomber enceintes après avoir reçu un vaccin à ARNm.

Des millions de personnes ont reçu un vaccin à ARNm au Canada et partout dans le monde. Aucune donnée ne suggère que les vaccins contre la COVID-19 causent des problèmes de fertilité chez les femmes et les hommes. En effet, ils n'ont aucune incidence sur :

- le taux de grossesse;
- les grossesses extra-utérines (grossesses se déroulant à l'extérieur de l'utérus);
- les fausses couches;
- la fonction ovarienne;
- le nombre d'embryons fécondés.

Les personnes envisageant de tomber enceintes doivent-elles se faire vacciner contre la COVID-19?

Les personnes enceintes ont généralement la même réaction immunitaire au vaccin que les personnes non enceintes. Ainsi, elles arrivent à générer la même quantité d'anticorps après avoir été vaccinées.

Une période d'inflammation suit la vaccination, preuve que le système immunitaire réagit à l'introduction d'une substance étrangère. Les effets secondaires courants comprennent une douleur au bras, la fatigue, des maux de tête et une fièvre légère occasionnelle. En général, les personnes enceintes ont une réaction inflammatoire légèrement réduite et ont souvent peu d'effets secondaires.

Pour en savoir plus :

Parlez à votre fournisseur de soins de santé. Si vous n'en avez pas, téléphonez à Health Links — Info Santé au **204-788-8200** à Winnipeg ou, sans frais, au **1-888-315-9257** ailleurs au Manitoba.

Consultez les sites Web suivants :

La Société des obstétriciens et gynécologues du Canada : manitoba.ca/covid19/index.html

Santé Manitoba : www.manitoba.ca/covid19/index.fr.html

Comité consultatif national de l'immunisation : www.canada.ca/fr/sante-publique/services/immunisation/comite-consultatif-national-immunisation-ccni.html
